DEPARTEMENT
NORD
CANTON
DENAIN
COMMUNE
DENAIN

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté-Égalité-Fraternité

ARRÊTE DU MAIRE

Envoyé en préfecture le 04/11/2026
Reçu en préfecture le 04/11/2026
Publié le
ID : 059-215901729-20261030-261030AI_051EC-AI

ARRETE MUNICIPAL N° 2026-051/EC

OBJET : Officier de l'état civil

5 – INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE
5.4. Délégation de fonctions

Nous, **Anne-Lise DUFOUR-TONINI**, Maire de DENAIN,

Vu les articles R.2122-8 et R.2122-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

ARRETONS :

ARTICLE 1er. - Monsieur OVERSTEYNS Geoffrey, Adjoint Administratif, est délégué pour la durée de notre mandat, sous notre surveillance et notre responsabilité, dans les fonctions d'Officier de l'état civil sauf celles prévues à l'article 75 du code civil. Il pourra valablement délivrer toutes copies et extraits, quelle que soit la nature des actes.

ARTICLE 2. - Monsieur OVERSTEYNS Geoffrey, Adjoint Administratif, pourra également mettre en œuvre la procédure de vérification prévue par les dispositions du chapitre II du titre II du décret n° 2017-890 du 6 mai 2017.

ARTICLE 3. – Il pourra également certifier conforme les pièces et documents présentés à cet effet et légaliser les signatures dans les conditions prévues à l'article L.2122.30 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ARTICLE 4. - Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de VALENCIENNES, à Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal Judiciaire de VALENCIENNES, et remise à l'intéressé.

Fait en l'Hôtel de Ville de DENAIN, le 30 octobre 2026.

Notifié le : 04/11/2026
Signature de l'agent

Le Maire,

Certifié exécutoire par le Maire, compte-tenu
de la réception en Sous-Préfecture le - 4 NOV. 2026
et de la publication le - 5 NOV. 2026

Ref. 201524 Berger-Levrault (1309)